Accusé de réception en préfecture 075-257550004-20241212-2024-144-DE Date de télétransmission : 12/12/2024 Date de réception préfecture : 12/12/2024

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

Mise en ligne le 16 décembre 2024

Délibération n° 2024-144 Séance du 10 décembre 2024

Subvention exceptionnelle d'aide d'urgence à la région de Valence en Espagne à la suite des inondations du 29 octobre 2024

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 28 novembre 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'aide d'urgence à la région de Valence, en Espagne, à la suite des inondations du 29 octobre septembre 2024.

Après en avoir délibéré

Article 1 : Autorise Monsieur le Président à verser une subvention exceptionnelle d'aide d'urgence à la région de Valence en Espagne, d'un montant total de 10 000 €, par le biais de la Croix-Rouge Espagnole (Cruz Roja Española).

<u>Article 2</u>: Dit que la dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget du syndicat.

Le Président

François Marie DIDIER